

Aides aux créateurs d'entreprises : Les permanences IRP à la CCPO

Les prochaines permanences auront lieu :

les mardis, 28 mars, 25 avril, 30 mai et 27 juin

de 9h à 12h au siège de la CCPO, 1, rue du Stade à Saint-Symphorien-d'ozon.

Contact pour une prise de Rendez-vous : Frédéric Duclos : 04 74 78 44 01

